



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activite

Question orale n° 46

Texte de la question

M. Michel Jacquemin attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur l'avenir de l'industrie de l'habillement. La part des emplois industriels dans la population active est passee, entre 1973 et 1992, de 40 p. 100 a 29 p. 100. Cette evolution est la consequence directe, bien souvent, de la concurrence des pays a bas salaires. Le 14 mai, l'industrie de l'habillement exprimera son inquietude dans la rue, craignant d'ici a cinq ans la perte de 100 000 emplois sur les 350 000 qu'elle compte actuellement. Il lui demande s'il est pret, d'une part, a exiger le respect par les pays de la communaute, a leurs frontieres, des accords commerciaux en vigueur et, d'autre part, a faire envisager par cette meme commuaute l'augmentation des droits de douane frappant les importations provenant de certains pays tiers.

Données clés

Auteur : [M. Jacquemin Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 46

Rubrique : Textile et habillement

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 1993, page 288

Réponse publiée le : 7 mai 1993, page 333

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 mai 1993